

HANDICAP

L'Office développe son offre de logements adaptés

Pour répondre aux besoins de ses locataires en situation de handicap (problèmes de santé, accident de la vie ...), l'OPHM s'engage à développer l'offre de logements adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au sein de son parc. Un diagnostic a été ainsi réalisé pour identifier les résidences accessibles en fauteuil roulant, en vue d'adapter, si besoin, les logements qui s'y libèrent. Toutefois, ces derniers ne sont pas tous facilement adaptables. Aussi, pour accompagner cette démarche, l'Office

a fait appel aux services d'Adaptia. Ces ergothérapeutes préconisent, dès lors, les aménagements à réaliser dans ces logements, ainsi que les équipements spécifiques à prévoir dans les parties communes (portes automatiques, éclairage à détection, etc.) afin que l'ensemble respecte les normes PMR. Une fois le logement attribué, un ergothérapeute programme une visite de mise en situation avec le locataire, afin d'apporter des améliorations selon ses besoins particuliers. ■



MARIE-SHA - STOCKADORE.COM

Depuis le début de l'année, 3 logements PMR ont été créés et attribués. Budget : 40 000 €.